

Description

Le directeur ou la directrice d'organisations sociales et médico-sociales assument la direction de homes, de structures de soins, de crèches ou encore d'institutions pour personnes en situation de handicap. Ils organisent et développent l'organisation et la représente auprès d'autres institutions, des autorités et du grand public. Ces professionnels gèrent le personnel et les aspects financiers.

Leurs principales activités consistent à :

Direction d'institution

- assurer un fonctionnement optimal de l'organisation en tant qu'entreprise, par exemple en garantissant que les infrastructures nécessaires soient disponibles ou que des travaux de rénovation ou de transformation ne gênent pas le quotidien du personnel et des personnes accompagnées;
- planifier le budget de l'organisation, contrôler qu'il soit respecté;
- garantir la qualité des prestations en fonction des lois et normes en vigueur, les évaluer régulièrement, prendre des mesures d'amélioration si nécessaire;
- concevoir un environnement et des conditions qui répondent au mieux aux besoins des personnes accompagnées;

Gestion du personnel

- diriger des spécialistes actifs dans différents domaines: accompagnement, soins, administration, intendance, services techniques, etc.;
- selon la taille de l'organisation, expliquer les tâches aux différents collaborateurs, planifier les horaires de travail ou diriger les cadres et responsables d'équipe;
- évaluer les collaborateurs ou équipes directement subordonnés selon des critères définis (atteinte des objectifs fixés, etc.), faire des retours aux personnes concernées;
- encourager le développement des collaborateurs, notamment en offrant des possibilités de formation continue;
- participer au recrutement de nouveaux collaborateurs;
- assurer une bonne communication interne auprès des collaborateurs, des responsables d'équipe et des personnes accompagnées;

Management et stratégie

- analyser les développements du secteur, prendre en compte les défis et les besoins des différents groupes de personnes accompagnées pour développer l'organisation;
- élaborer des concepts pour les différents domaines de l'organisation: règles éthiques, conditions-cadres d'encadrement ou d'occupation des bénéficiaires, lignes directrices pour l'organisation du quotidien ou des activités, etc.;
- améliorer les processus internes à l'entreprise, contrôler le respect des directives;
- coordonner la communication auprès des bénéficiaires, des autorités, des différents offices, des autres institutions ainsi que du grand public.

Environnement de travail

Les directeurs d'organisations sociales et médico-sociales sont en contact régulier avec les autorités, les différents spécialistes du domaine de la santé et du social, ainsi que les différents prestataires et fournisseurs avec lesquels travaille l'organisation qui les emploie. Leurs horaires sont généralement réguliers.

Formation

La formation de directeur ou de directrice d'organisations sociales et médico-sociales s'acquiert en emploi.

Lieux

- Cully/VD.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 1 à 3 ans.

Conditions d'admission à l'examen

- brevet fédéral de responsable d'équipe dans des organisations sociales et médico-sociales, diplôme d'une haute école ou d'une école supérieure, brevet fédéral ou diplôme fédéral dans le domaine du social ou de la santé ou titre équivalent, et au moins 3 ans de pratique dans des organisations sociales ou médico-sociales;
- ou autre diplôme d'une haute école ou d'une école supérieure, brevet fédéral ou diplôme fédéral, au moins 3 ans de pratique dans des organisations sociales ou médico-sociales, et connaissances de la branche;
- ou certificat fédéral de capacité (CFC) dans le domaine du social ou de la santé ou titre équivalent, et au moins 5 ans de pratique dans des organisations sociales ou médico-sociales;
- ou autre CFC ou titre équivalent, au moins 5 ans de pratique dans des organisations sociales ou médico-sociales, et connaissances de la branche;

De plus, pour tous les titres mentionnés:

- minimum 3 ans d'expérience de conduite dans le domaine santé-social (au moins comme responsable d'équipe) et certification de direction d'un département d'une organisation dans le domaine;
- attestations de compétences des modules requis ou attestations d'équivalence.

Titre obtenu

- jusqu'en 2024 (ancien règlement d'examen): diplôme fédéral de directeur-trice d'institution sociale et médico-sociale;
- dès 2025 (nouveau règlement d'examen): diplôme fédéral de directeur-trice d'organisations sociales et médico-sociales.

Contenu (modules)

- 1: se conduire et se gérer soi-même;
- 2: conduire autrui;
- 3: planifier et assurer l'organisation de l'équipe;
- double module 4/5: fixer des objectifs et assurer la qualité;
- 6: développer le leadership;
- 7: organiser les ressources humaines, gérer le marketing et la communication;
- 8: développer l'organisation et la qualité;
- 9: gérer les finances et assurer le fonctionnement de l'infrastructure;
- 10: participer à l'élaboration des stratégies.

Remarque: les modules 1 à 5 correspondent aux prérequis du brevet fédéral de [responsable d'équipe dans des organisations sociales et médico-sociales](#).

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Sens de la communication
- Facilité d'expression
- Autorité
- Esprit de décision
- Aptitude à négocier
- Désir d'aider les autres

Perspectives professionnelles

Les directeurs d'organisations sociales et médico-sociales sont actifs comme cadres de grandes institutions dans les domaines stationnaire, semi-stationnaire ou ambulatoire. Ils dirigent des départements ou des organisations entières, comme des établissements médico-sociaux, des centres de soins, des foyers, des organisations d'aide et de soins à domicile, des crèches ou encore des structures d'accueil pour enfants. Ces professionnels peuvent aussi être responsables d'institutions sociopédagogiques: ateliers protégés pour personnes en situation de handicap, programmes dédiés à des personnes au chômage ou des demandeurs d'asile, etc.

Perfectionnement

Les directeurs d'organisations sociales et médico-sociales peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours organisés par les associations professionnelles, les écoles professionnelles ou spécialisées ou les hautes écoles sur différents thèmes: gérontologie, gérontopsychiatrie, soins, travail social, management, économie d'entreprise, etc.;
- diplôme d'éducateur-trice social-e ES, d'éducateur-trice de l'enfance ES ou d'économiste d'entreprise ES;
- Bachelor of Arts en travail social;
- Bachelor of Science en économie d'entreprise ou en Business Administration;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Assistant de direction BF/Assistante de direction BF
- Responsable d'équipe dans des organisations sociales et médico-sociales BF/Responsable d'équipe dans des organisations sociales et médico-sociales BF
- Spécialiste de la conduite d'équipe BF/Specialiste de la conduite d'équipe BF
- Spécialiste de la migration BF/Specialiste de la migration BF
- Spécialiste en gestion de PME BF/Specialiste en gestion de PME BF
- Spécialiste RH BF/Specialiste RH BF

Adresses

Artiset
Fédération des prestataires de services pour les personnes ayant besoin de soutien
Zieglerstrasse 53
3007 Berne
Tél.: 031 385 33 33
<https://www.artiset.ch>

Espace Compétences
Route de Grandvaux 14
1096 Cully
Tél.: 021 799 92 60
<https://espace-competences.ch/>

Examens fédéraux de responsable d'équipe et de direction d'institutions sociales et médico-sociales
Secrétariat d'examen
Case postale
6002 Lucerne 2
Tél.: 041 368 58 04
<https://www.examen-sozmed.ch>

Savoir Social
Organisation faîtière suisse pour la formation professionnelle du domaine social
Amthausquai 21
4600 Olten
Tél.: 062 205 60 10
<https://www.savoirsocial.ch>
<https://www.professionssociales.ch>